



COMMUNIQUÉ

Montreuil, le 08 septembre 2021

FACILITÉS DE CIRCULATION

La CGT-Intérieur Police et la Fédération CGT des Cheminots prennent acte des déclarations du ministre de l'Intérieur sur l'octroi du droit au transport gratuit sur tous les trains en France pour les agents de la Police Nationale et leur famille.

Tout d'abord, nous constatons qu'à ce jour, les directions de la Police nationale et de la SNCF ne connaissent pas précisément les conditions de réalisation de cette promesse. Il convient donc d'attendre de disposer de ces informations avant de juger pleinement cette annonce.

Pour que la gratuité du train soit un véritable acquis social et pas une contrainte supplémentaire pour les policiers ou les cheminots, il est nécessaire :

- De déterminer strictement les conditions d'intervention des policiers à bord des trains. Chaque agent de Police a déjà l'obligation d'intervenir s'il est témoin d'un crime ou d'un délit, où que ce soit, de par son statut et sa fonction. En revanche, il ne doit pas être placé en situation de se mettre en danger, lui ou sa famille ;
- La gratuité du train est une reconnaissance de l'engagement des policiers et ne peut pas être un palliatif à une situation d'insécurité dans les transports. Autrement dit, la présence d'agents de Police dans les trains, sur leur temps de repos, ne doit en aucun cas être une justification de la réduction de la présence des contrôleurs SNCF ou de la Police Ferroviaire (SUGE).

La CGT-Intérieur Police et la Fédération CGT des Cheminots s'interrogent également sur les aspects techniques : le gilet pare-balles sera-t-il également obligatoire comme il l'est aujourd'hui lorsque le policier est armé ? Comment sera assurée la coordination des interventions éventuelles entre agents de police et agents SNCF ? Que se passe-t-il lorsque le train circule sans contrôleur à bord ? etc.

Pour éviter toute ambiguïté, le ministère de l'Intérieur ferait mieux d'octroyer la gratuité du train sans contrepartie aux agents de Police.

La CGT-Intérieur Police et la Fédération CGT des Cheminots regrettent que cette annonce tombe en même temps que celle de la remise en cause de ce droit pour les cheminots. Il s'agit là d'une ficelle grossière pour opposer les salariés entre eux. Les policiers ne demandent pas de droits au détriment des autres salariés ! Ils demandent la juste reconnaissance de leur travail, comme les cheminots !

Alors oui à la gratuité du train pour les policiers sans contrepartie et oui à la gratuité du train pour les cheminots !